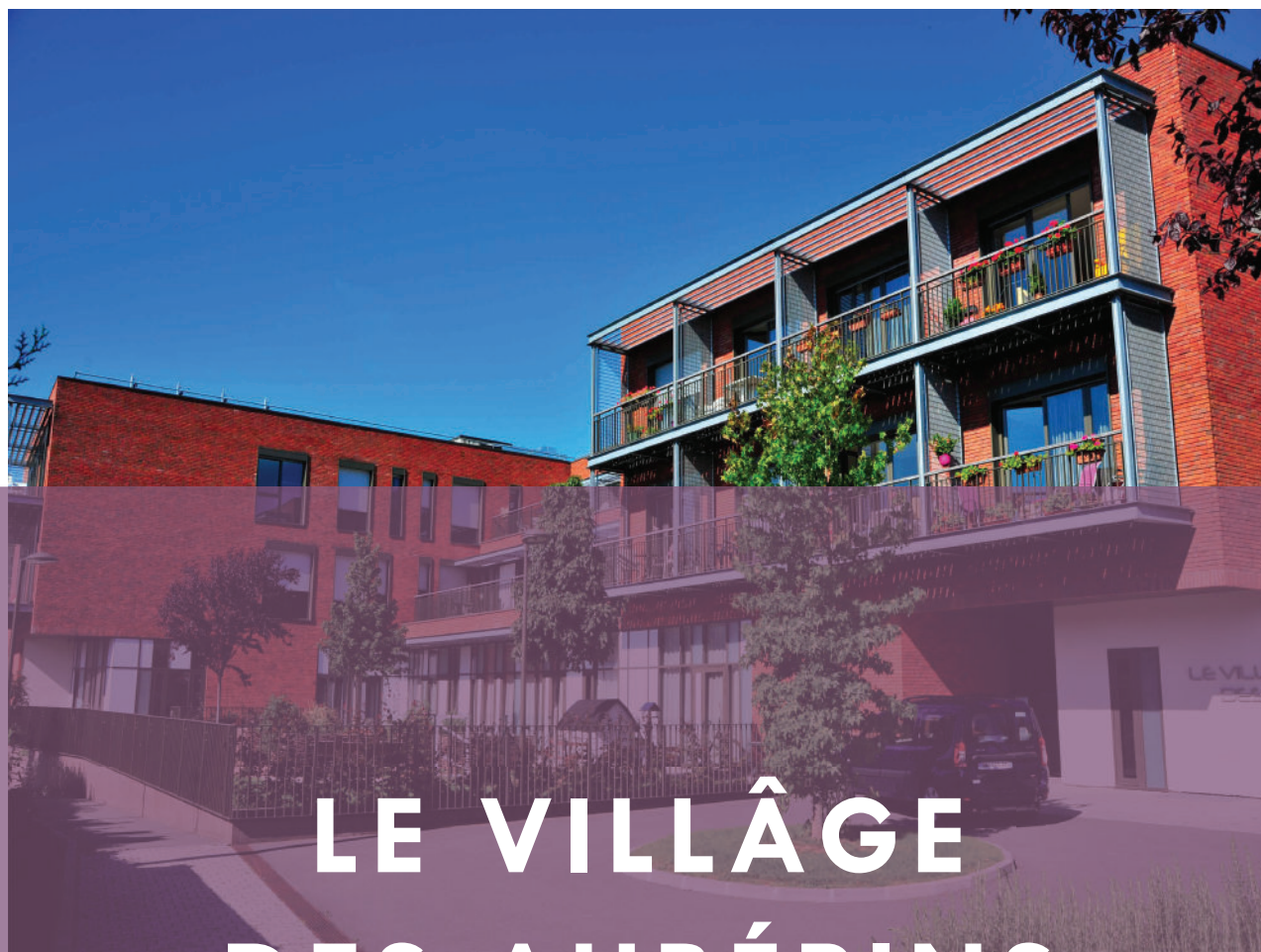


Présentation Le Village des Aubépins - Maromme



LE VILLÂGE DES AUBÉPINS

mis à jour le 05/03/2024

PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE LE VILLÂGE DES AUBÉPINS



Résidence Le Village des Aubépins
16, Rue de la République
76150 MAROMME

Tél. : 02.32.13.58.00

E-mail : accueil@village-des-aubepins.fr



LE VILLÂGE DES AUBÉPINS, C'EST ÉGALEMENT :

Une plateforme de répit à destination des personnes âgées vivant encore à leur domicile.

Cette plateforme se compose de :

- 4 places d'hébergement temporaire,
- 6 places d'accueil de jour.

La résidence est également porteuse d'un service innovant de répit à domicile (le Baluchonnage), inspiré de Baluchon Alzheimer, appelé "Parenthèse à domicile".

Diverses actions à destination des aidant(e)s de personnes souffrant de troubles Alzheimer ou apparentés sont organisées tout au long de l'année.

Un village ancré dans la vie de la cité

Nous trouvons dans ce village une rue commerçante intégrée dans la résidence et ouverte au public. Composée d'un salon d'esthétique, d'un salon coiffure, d'un point couture ainsi que d'un café/brasserie, ces commerces sont ouverts à la fois sur la ville et sur la résidence.

Ils donnent tous sur la place du village, lumineuse et accueillante. Le concept implique évidemment la libre circulation des personnes accueillies.

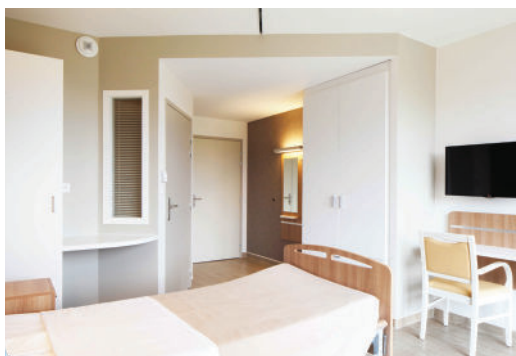
Les espaces s'organisent autour d'un patio aménagé. Le bâtiment est aéré, ouvert et accueillant et permet ainsi de laisser voir ce qui se passe à l'intérieur.



Un chez soi au cœur du Village

Les 80 logements, répartis sur deux étages, sont individuels et sont tous équipés d'une salle de bains privative adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Aménagés partiellement avec du matériel fourni par la résidence (lit, table de chevet, penderie...), l'espace permet à la personne accueillie de le personnaliser par du petit mobilier et/ou des cadres, miroirs, objets personnels. Alors n'hésitez pas à apporter votre touche personnelle. Certains de ces logements bénéficient d'un balcon, d'autres de kitchenettes.



Le téléphone

Une ligne peut vous être ouverte et les communications téléphoniques sont à votre charge.

Le courrier

Le courrier est distribué chaque jour. La résidence peut se charger de poster vos courriers.

L'accès Internet

Un accès Internet est possible dans votre appartement sur demande.

Argent - bijoux – objets de valeur

Un coffre sécurisé peut être mis à votre disposition sur demande.

Le culte

Si vous en exprimez le désir, les ministres des différents cultes peuvent vous rendre visite.



Les visites et sorties

Vos proches sont les bienvenus dans la résidence. Les visites sont libres, toutefois les visiteurs doivent prendre en compte les besoins de repos des personnes accueillies ainsi que les nécessités de fonctionnement des services.

Chacun peut aller et venir librement. En cas d'absence, afin d'éviter toute inquiétude, il vous sera demandé d'en informer l'équipe infirmière ou le secrétariat.

LA RÉSIDENCE EN IMAGES

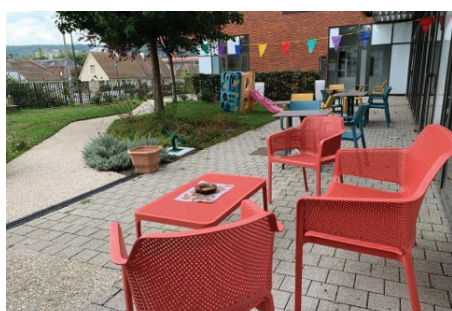
Le restaurant « Les Toqués »



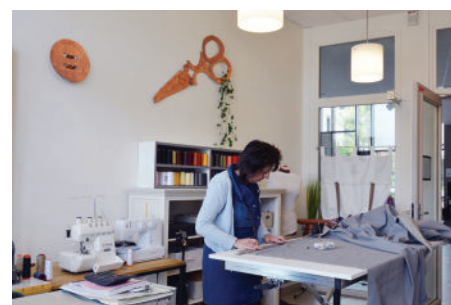
Les espaces de vie



Les espaces extérieurs : le petit jardin et le patio



Les commerces



LA RESTAURATION

Les menus sont établis de manière à être équilibrés et à votre goût. Tous les trimestres environ, une commission de restauration, composée notamment de personnes accueillies, se réunit et émet un avis sur les menus, la quantité et la qualité des repas.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, inviter vos proches ou ami(e)s à venir partager votre repas dans un espace dédié. Il vous suffira de réserver au plus tard la veille. Cette prestation est facturée au tarif fixé chaque année en Conseil d'Administration.

Les horaires des repas :

Petit déjeuner : entre 8h et 10h

Déjeuner : 12h

Goûter : 16h

Dîner : 18h45



LA LINGERIE



L'entretien de votre linge personnel est assuré par nos soins. C'est au Villâge des Aubépins qu'est centralisé l'entretien du linge. Afin d'éviter toute perte de linge, la résidence se charge de marquer votre linge à vos frais. Le linge fragile et délicat n'est pas pris en charge par la résidence.

L'entretien du linge plat (draps, taies d'oreillers, etc.) est assuré par un prestataire extérieur.



LA VIE SOCIALE

Vous êtes libre d'organiser votre journée comme bon vous semble.

Des activités et des animations collectives vous sont proposées chaque jour, y compris pendant les weekends. Le programme est affiché à différents endroits dans la résidence et vous est transmis par l'animatrice. Chacun(e) est invité(e) à y participer.

Entre les ateliers visant à préserver vos capacités (mémoire, gymnastique, Yoga, cuisine, etc.) et ceux visant à favoriser l'expression (lecture, esthétique...), l'objectif visé est toujours de favoriser votre bien-être.

Une commission d'animation se réunit régulièrement pour prendre en compte vos souhaits.



L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES DÉSORIENTÉES

Nous nous inscrivons quotidiennement dans une démarche globale de prise en compte des personnes souffrant de maladie d'Alzheimer et de leurs aidants.

Ainsi, nous avons décidé de ne pas créer d'unité spécifique pour les personnes atteintes de maladie Alzheimer ou maladies apparentées afin d'éviter toute stigmatisation. Nous avons par contre fait le choix de réfléchir à l'organisation des espaces et à la décoration qui représentent autant de repères pour les personnes âgées qui présentent souvent des problèmes de mémoire et des difficultés de repérage.

La sécurisation

Toutes les personnes âgées accompagnées au sein de nos résidences peuvent y circuler librement ainsi qu'à l'extérieur de celles-ci. Mais pour celles qui seraient susceptibles de se mettre en danger si elles s'y retrouvaient seules un système anti-égarement peut être activée après discussion en équipe et avec les familles, sur prescription médicale et qui permet au personnel d'être prévenu au cas où l'une de ces personnes franchirait la porte à son insu.

Le Club (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés)

La résidence propose un accompagnement spécifique en journée pour les personnes âgées accompagnées atteintes de maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Cela prend la forme d'un PASA reconnu par nos autorités de tarification. Ainsi, sur avis favorable de l'équipe pluridisciplinaire qui en définit les intégrations, la personne pourra être accueillie en journée, entre 10h et 16h30, au sein du Club. Le PASA propose un programme d'activités et un accompagnement adaptés aux troubles du comportement, avec un personnel formé spécifiquement (Assistants Soins en Gérontologie).

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À VOTRE ÉCOUTE

Le personnel médical et paramédical

Médecin coordonnateur/riche, infirmier/ère, infirmier/ères coordonnateur/riche, aides-soignant(e)s, AMP, agent(e)s des services hospitaliers, psychologue, ergothérapeute... Le personnel médical et paramédical assure votre surveillance médicale et prend soin de vous au quotidien, de jour et de nuit (soins techniques, aide dans les activités de la vie courante).

Vous gardez la liberté de faire appel au médecin traitant(e) de votre choix. Les consultations seront assurées sur place.

Des kinésithérapeutes et un(e) pédicure interviennent sur place à la demande.

L'équipe d'entretien

Vous sert le petit déjeuner assure l'entretien de votre appartement et l'hygiène de l'ensemble de l'établissement.

L'équipe d'hôtellerie

Assure le service à table au restaurant pour le déjeuner et le dîner. Les cuisinier/ères préparent vos repas sur place.

L'équipe de vie sociale

Agrémente vos journées en organisant à votre intention diverses activités. Elle est présente pour favoriser le lien social au sein de la maison.

Le personnel technique

Assure l'entretien des espaces extérieurs, la sécurité et la maintenance du bâtiment

Le personnel administratif

Assure votre accueil, vous apporte l'aide nécessaire dans vos démarches et dans votre intégration. La directrice ou son adjointe se tiennent à votre disposition.

LES INSTANCES DE LA RÉSIDENCE

Le Conseil d'Administration

Le Trait d'Union du Cailly dispose d'un Conseil d'Administration avec une présidence assurée à tour de rôle par les maires des communes de Maromme, Notre-Dame-de-Bondeville et Montville.

Son rôle est de s'assurer de la bonne marche des résidences en garantissant :

- le respect du projet d'établissement autour de l'accompagnement des personnes âgées dépendantes
- le libre choix et l'expression de la citoyenneté de l'usager en institution
- l'équilibre budgétaire et financier.

Organe délibérant, le Conseil d'Administration se réunit régulièrement pour informer, débattre et acter les décisions à partir des éléments présentés par la direction pour mener des projets et développer des actions au profit des usager/ères et des équipes de professionnel(le)s qui les accompagnent au quotidien.

Le Conseil de Vie Sociale

Le Conseil de Vie Sociale se réunit au moins quatre fois par an. Il est composé de représentants des personnes accueillies et de leurs proches. Il est élu pour une durée déterminée. Les dernières élections datent du dernier trimestre 2022.

Le Conseil de la Vie Sociale est un lieu d'échange et d'expression sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de la résidence. Les comptes-rendus sont communiqués via le blog des familles et sont disponibles à l'accueil de chaque résidence.

Vous pouvez faire part de vos remarques, suggestions, critiques en vous adressant soit à la direction soit aux représentant(e)s du Conseil de Vie Sociale dont les coordonnées sont disponibles à l'accueil de chaque résidence.

